



جمعية المبادرة للتضامن الاجتماعي

ASSOCIATION INITIATIVE POUR LA SOLIDARITE SOCIALE

جمعية ذات منفعة عامة
Association d'utilité publique
ISO 9001-2015

Projet parrainage (KAFALA)

■ Comment contribuer au projet:

- 1- Choisir un ou plusieurs dossiers parmi les dossiers proposés par l'association.
- 2- S'engager à garantir le paiement de la kafala pour une période d'au moins un an.
- 3- Transfert du montant de la kafala : mensuel, périodique ou annuel.
- 4- Le parrain peut fournir une aide saisonnière au parrainé ou à sa famille (fournitures scolaires, vêtements pour la fête, panier du Ramadan, mouton de l'Aïd, colonies de vacance, etc. ...)
- 5- Aviser l'association au moins trois mois avant l'arrêt de la contribution.

■ Montant de la pension

500 dirhams par mois au minimum

■ Type de parrainage (KAFALA)

Orphelin

Veuve

Etudiant

Handicapé

■ Conditions de bénéficiaire du service de parrainage(KAFALA) :

- 1- Le bénéficiaire doit être en situation de besoin,
- 2- L'âge de l'orphelin bénéficiaire de ce service ne doit pas dépasser l'âge de 13 ans,
- 3- Le bénéficiaire (Orphelin – Etudiant) doit être scolarisé.

■ Canaux de communication avec les parrains(KAFIL) :

- 1- Un rapport tous les quatre mois,
- 2- Rapport après chaque activité saisonnière exécutée,
- 3- Communication avec email et téléphone,
- 4- Visites des bénéficiaires lors des activités d'accompagnement socio-éducatif

Services fournis aux bénéficiaires:

01- Paiement mensuel de la pension,

02- Octroi des aides saisonnières selon la contribution du parrain: fournitures scolaires, vêtements pour la fête, colonies de vacances, panier de Ramadan, mouton de l'Aïd, ...

03- Activités d'accompagnement socio-éducatif : cours de soutien scolaire, ateliers de formation, meeting, conférences, colloques, excursions, campagnes de sensibilisation, ...

Nos réalisations :

Bénéficiaires d'allocations d'aides financières :

Depuis sa fondation, l'association a apporté des aides matérielles régulières au profit de :

7216

Orphelin

2234

Veuve

102

Handicapé

66

Etudiant

111

Orphelins sont des lauréats des grandes écoles. Ils ont intégré la vie professionnelle dans différents secteurs économiques.

Compte bancaire projet Kafala :

BCP OMAMC

181 330 21116 7825414 0028 78